

La Rochelle, le 25 juin 2019

*La Principale**Aux Parents d'élèves
Pour information de la communauté éducative***NOTE D'INFORMATION REPORT DES EPREUVES ECRITES DU DNB**

Madame, Monsieur,

Par décision ministérielle, suite à l'intensité annoncée de la canicule prévue, l'organisation des épreuves du DNB est reportée au lundi 1^{er} et mardi 2 juillet 2019.

Les corrections du DNB auront lieu le 4 et 5 juillet. La publication des résultats est prévue le 9 juillet.

Les élèves de 3^e, éventuellement absents lors des épreuves écrites, pourront se présenter à la session de remplacement le 16 et 17 septembre. Pour cela, une demande écrite, dûment motivée et avec les justificatifs joints, devra être formulée, avant le 2 septembre, auprès des services du rectorat.

Mercredi 26 juin les élèves de 3^e devront obligatoirement être présents pour la remise des nouvelles convocations du DNB de 9H à 11H.

Le jeudi 27 juin, l'établissement reste ouvert, mais aucun cours ne sera dispensé, en raison de la canicule ; les professeurs sont également pris par les réunions de préparation de la rentrée initialement prévues le 4 juillet.

Le vendredi 28 juin, lundi 1^{er} et mardi 2 juillet, aucun élève ne peut être accueilli en raison de la préparation des salles pour le DNB et de l'organisation des épreuves. Une remise d'ordre sur la demi-pension sera mise en oeuvre sur la facture du 1^{er} trimestre 2019/2020 pour les élèves de 6^e/5^e/4^e pour les dates du 1^{er} et 2 juillet.

Mercredi 3 et jeudi 4 juillet l'établissement est ouvert, les élèves de 6^e/5^e/4^e seront pris en charge par leurs professeurs selon l'emploi du temps habituel. La fin des cours pour les élèves de 6^e/5^e/4^e est donc le jeudi 4 juillet à 16H 25.

Le vendredi 5 juillet, aucun accueil d'élève ne sera possible car les professeurs sont en réunion pédagogique toute la journée pour la préparation de la rentrée 2019.

REMISE NOTIFICATION D'AFFECTION POST / 3^e

Les élèves de 3^e devront être présents **OBLIGATOIREMENT à l'issue des épreuves écrites du DNB** au collège selon le planning ci-joint **MARDI 2 JUILLET pour la REMISE DES NOTIFICATIONS D'AFFECTION POST /3^e** :

Classes	Horaire	Professeur Principal
3A	14H30	Mme BURAUD
3B	15H	M. BILLAUD
3C	15H30	M. CHURLAUD
3D	16H	Mme THOMAS
3E	16H30	Mme GERON
3F	17H	Mme VAUCHEZ

Il sera remis aux élèves les documents suivants :

- Les notifications d'affectation post / 3^e
- Les bulletins scolaires du 3^e trimestre
- L'attestation d'ASSR 2 (à conserver précieusement pour accéder à l'examen du permis de conduire – aucun duplicata ne peut être délivré ultérieurement en cas de perte)
- Le certificat de radiation du collège (à présenter lors des formalités d'inscription dans le nouvel établissement d'accueil)

Attention, le certificat de radiation (Exéat), document fourni en fin de scolarité, obligatoire pour l'inscription dans le prochain établissement, n'est délivré que sous réserve :

- **Du paiement intégral de la demi-pension avant le départ de l'élève**

- **De la restitution complète des livres**

➤ Pour rappel, les élèves de 3^e doivent immédiatement procéder aux **démarches d'inscriptions dans les lycées avant le 5 juillet**. L'inscription en ligne est possible et conseillée au Lycée Valin. Les élèves souhaitant être demi-pensionnaires à la rentrée prochaine pourront se rendre au lycée pour inscription à la demi-pension.

➤ **Pour les élèves de 3^e la fin d'année est prévue après la fin des épreuves écrites et des notifications d'affectation le mardi 2 juillet.**

En vous remerciant pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

